

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

ÉPREUVE N° 5

MONDE RURAL ET SERVICES

Option : Services en milieu rural

Durée : 3 heures

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **9** pages

SUJET

M. Dupuis est ouvrier dans les établissements Jacquet (entreprise agroalimentaire) implantés sur la commune. Son épouse occupait un poste de sage-femme à la maternité de Clamecy avant que celle-ci ne ferme. Désormais, les maternités les plus proches sont celles de Nevers (70 km) ou d'Auxerre (45 km).

Cette situation a des répercussions tant au niveau du territoire que sur la vie quotidienne de la famille DUPUIS.

En effet, Mme DUPUIS envisage de retrouver un emploi dans l'une des maternités les plus proches.

Or, le couple a deux enfants âgés respectivement de dix-huit mois et huit ans.

Il devra trouver un mode de garde adapté pour le plus jeune des enfants, et l'aîné devra rester à la cantine.

Vous travaillez au point accueil de la Mairie de Clamecy. Vous recevez M. et Mme DUPUIS qui s'interrogent sur le devenir des services en milieu rural et sur l'intérêt pour la famille de rester dans leur commune.

PREMIERE PARTIE (3 points)

Clamecy est une ville de 4 800 habitants située dans le département de la Nièvre (58).

1.1 A l'aide des **documents 1 et 3**, caractérisez la situation géographique de Clamecy. Que peut-on en déduire pour la famille Dupuis ?

1.2 A l'aide du **document 4** et de la classification proposée (ZAEUR), déterminez à quel type d'espace rural appartient la commune de Clamecy. Justifiez votre réponse.

DEUXIEME PARTIE (5 points)

M. et Mme Dupuis vous interrogent sur les activités sportives et culturelles susceptibles d'intéresser leurs enfants. A l'aide des documents 3 et 5 :

2.1 Proposez deux types d'activités ludiques et éducatives pour chaque enfant correspondant à leurs besoins en fonction de leur âge. Précisez à quel(s) niveau(x) de la pyramide de Maslow correspondent ces activités.

2.2 Donnez une définition de la notion de patrimoine culturel.

2.3 Citez différents types de patrimoine culturel de Clamecy et des environs et proposez un exemple pour chacun d'eux.

TROISIEME PARTIE (12 points)

Mme Dupuis souhaite faire garder son plus jeune enfant par une assistante maternelle et elle vous demande conseil.

3.1 Conseillez-lui l'organisme approprié et indiquez-lui les compétences de ce service.

3.2 Présentez les conditions requises pour exercer la profession d'assistante maternelle.

L'aîné des enfants devra prendre ses repas de midi au restaurant scolaire.

3.3 A l'aide du **document 6** et de vos connaissances, montrez comment un restaurant scolaire peut répondre aux différents besoins de la famille Dupuis.

L'éducation nutritionnelle à l'école doit être reliée à la vie sociale et tenir compte de la diversité des modèles dans les différentes cultures. Le goût peut être le point de départ pour toute une série d'activités. Suite à la semaine du goût, le professeur des écoles décide, en partenariat avec le cuisinier, de mettre en place une fois par mois un menu du terroir.

3.4 Justifiez et analysez les intérêts de ce type de projet.

La fermeture de la maternité de Clamecy a des répercussions sur la situation familiale de M. et Mme Dupuis ainsi que sur l'ensemble du territoire.

3.5 En vous basant sur les informations et documents que vous avez fournis à M. et Mme Dupuis, dites s'il vous semble pertinent que madame Dupuis reprenne une activité professionnelle. Argumentez votre réponse.

3.6 Si Mme Dupuis ne retrouve pas d'emploi, énoncez les contraintes budgétaires auxquelles elle devra faire face.

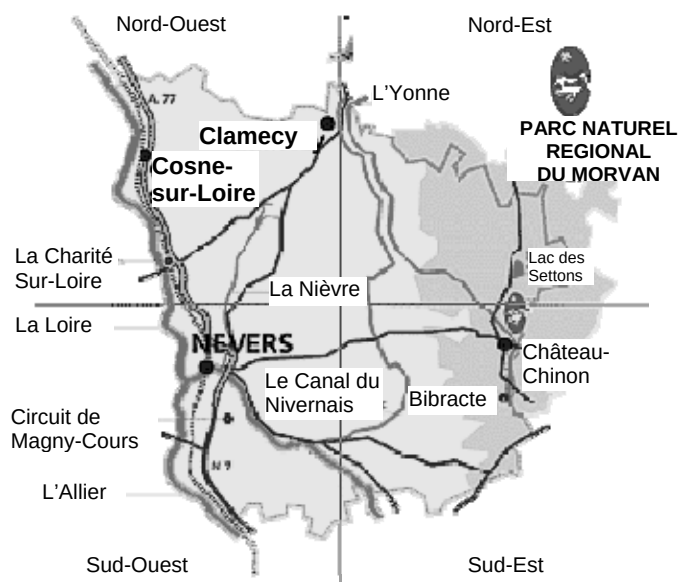
3.7 A partir de la situation de la famille Dupuis et du **document 7**, montrez l'intérêt du maintien des services publics en milieu rural.

DOCUMENT 1

COMMENT SE RENDRE DANS LA NIÈVRE ?



Carte de la Nièvre



EN VOITURE

Autoroutes

- A6 sortie Avallon
- A6-A77 jusqu'à Nevers

Nationales

- N7 Paris>Moulins
- N151 La Charité-sur-Loire >Auxerre
- N81 Nevers>sud-Morvan
- N76 St-Pierre-le-Moûtier>Bourges

Temps de trajets :

- 1h50 Paris sud>Cosne-sur-Loire
- 2h15 Paris sud>Nevers
- 1h00 Nevers>Bourges
- 1h30 Nevers>Autun



PAR LES CANAUX

•**Du nord** : de la Seine, emprunter le canal du Loing, de Briare puis le Latéral à la Loire ; ou l'Yonne, et le canal du Nivernais à partir d'Auxerre.

•**Du sud** : canal de Roanne à Digoin puis canal Latéral jusqu'à Decize.

•**De l'est** : canal du Centre puis canal Latéral jusqu'à Decize, ou canal de Bourgogne, l'Yonne puis canal du Nivernais.



PAR LE TRAIN

Corail Téoz

Paris>Nevers (direction Clermont-Ferrand.)

Corail : 15 allers-retours chaque jour depuis Paris-gare de Lyon

Corail

- Lyon>Nevers (direction Nantes via Saincaize)
 - Nantes>Nevers (direction Lyon via Saincaize)
 - Paris>Clamecy
- Renseignements SNCF : 36.35
ou de l'étranger : 08.92.35.35.35

DOCUMENT 2

Fiche horaire SNCF Clamecy/Auxerre Aller Retour

Votre fiche horaire

Voyages-
snCF.com

Valide du 19/11/2012 au 27/11/2012

AUXERRE-SAINT-GERVAIS > CLAMECY

Train	Départ		Arrivée	Durée	Jours de circ.
ter	08h15	direct	09h12	00h57	- 01
ter	09h21	direct	10h22	01h01	- 02
ter	12h18	direct	13h16	00h58	- 01
ter	12h37	direct	13h40	01h03	- 03
ter	14h30	direct	15h33	01h03	- 03
ter	14h44	direct	15h37	00h53	- 04
ter	16h15	direct	17h15	01h00	- 01
ter	18h40	direct	19h42	01h02	- 01
ter	19h25	direct	20h24	00h59	- 03

Votre fiche horaire

Voyages-
snCF.com

Valide du 19/11/2012 au 27/11/2012

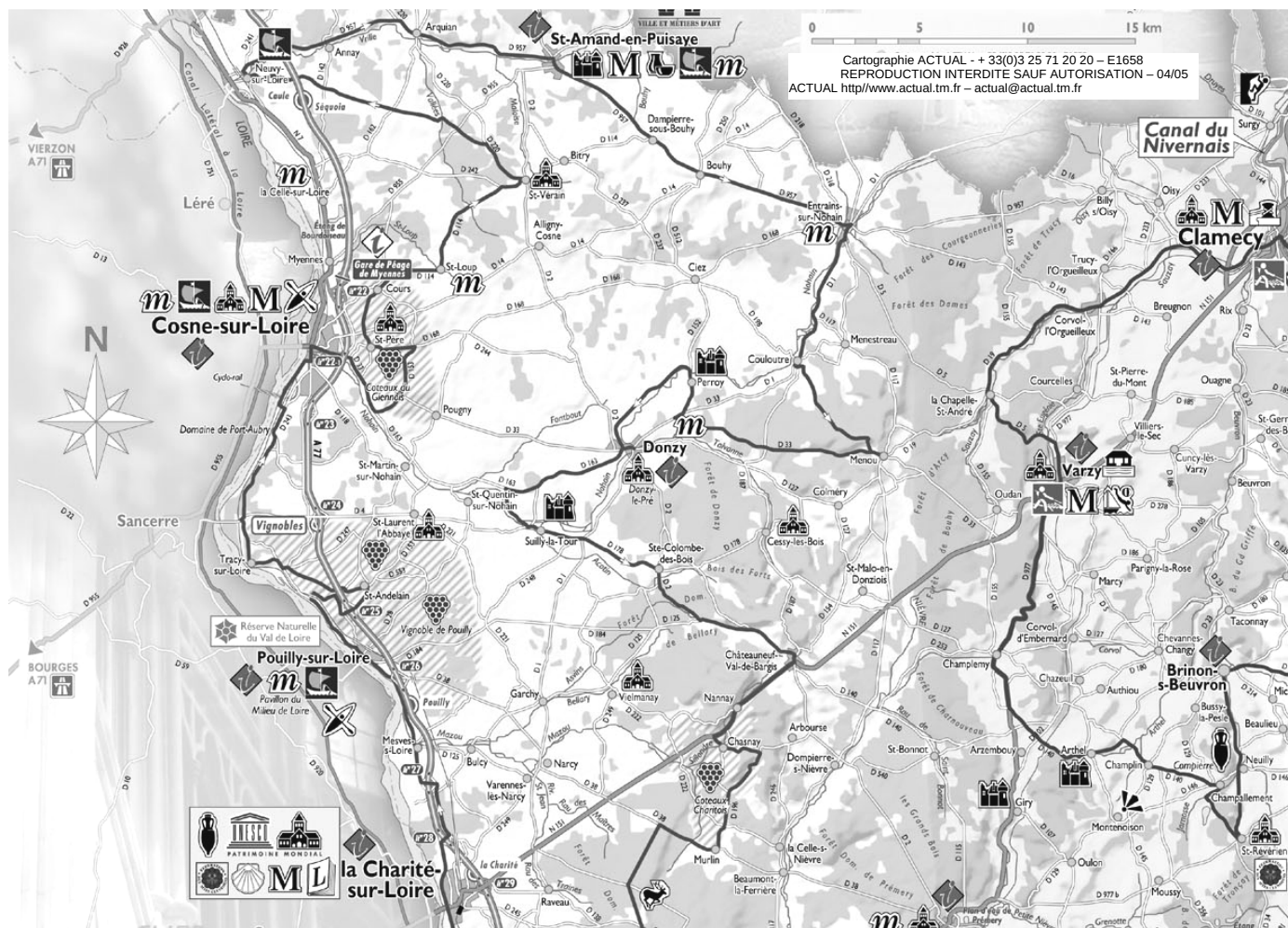
CLAMECY > AUXERRE-SAINT-GERVAIS

Train	Départ		Arrivée	Durée	Jours de circ.
ter	05h28	direct	06h35	01h07	- 01
ter	06h31	direct	07h37	01h06	- 02
ter	10h26	direct	11h23	00h57	- 03
ter	10h45	direct	11h44	00h59	- 01
ter	12h22	direct	13h25	01h03	- 04
ter	14h35	direct	15h38	01h03	- 01
ter	17h35	direct	18h35	01h00	- 04
ter	18h21	direct	19h23	01h02	- 01

Source : <http://www.voyages-sncf.com/services-train/fiches-horaires/>

DOCUMENT 3

Extrait de la carte touristique de la Nièvre



Légende

Édifice Religieux Religious building Kirche	Enclos animalier Animal park Wildgehege	Golf Golf course Golfplatz	Poterie - Faïence Pottery Tangeschirr	Rafting Rafting Rafting	Site Clunisien Cluny's Site Cluniazenser Ort
Château ouvert au public Castle Schloß	Ville du Livre Books town Buch-Stadt	Casino Casino Spielbank	Vignoble Vineyard Weinberg	Base de compagnie fluviale Boothire base Bootsverleih	Parc Naturel Régional du Morvan Morvan Regional Park Naturschutzgebiet Morvan
Musée Museum Museum	Base de loisirs nautiques Watersports facilities Wassersport Zentrum	Circuit automobile Circuit Autorennstrecke	Marché aux bestiaux Cattle Market Viehmarkt	Port fluvial Pleasure Port Hafen	Route des Floteurs de Bois The log-rafters heritage route Straße der Holzflößer
Musée à thème Theme museum Historisches o. volkswissenschaftliches Museum	Départ de circuits V.T.T. Starting point of mountainbike trail Start der Mountainbike-Parcours	Station thermale Spa resort Thermalbad	Point de vue Viewpoint Aussichtspunkte	Gare SNCF Train station Bahnhof	Route des Mariniers de Loire Scenic Route : the Loire bargemen's itinerary Die Rundfahrt der Schiffer von der Loire
Site archéologique Archaeological site Ausgrabungen	Escalade Rock climbing Klettern	Point d'information touristique Tourist Office Verkehrsbüro	Pôles nature Nature point Natur	Aérodrome Aerodrome Flugplatz	Étape sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle Stop-over on the pilgrimage road to Compostella Etappe auf dem Weg nach Sankt Compostella
Lavoir Wash house Waschhaus	Canoë-kayak Canoe Kanu und kayak		WWF WWF WWF	Labyrinthe végétal Vegetable labyrinth Irrgarten	
				Vélo-route-voie-verte Towpaths Radwanderwege	

Source : <http://www.actual.tm.fr>

DOCUMENT 4

Le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural, 2002

(document modifié pour les besoins de l'épreuve)

Le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) divise l'espace à dominante rurale en 3 catégories de communes :

Pôles d'emplois : communes hors espace à dominante urbaine, comptant au moins 1 500 emplois.

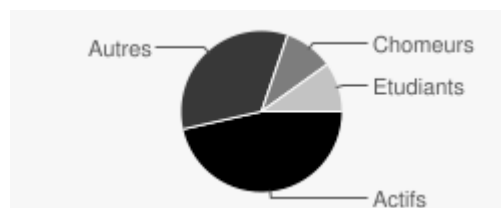
Couronnes de pôles d'emplois : communes, hors espace à dominante urbaine dont 40 % des actifs résidents travaillent hors commune mais dans l'aire d'emploi.

Autres communes de l'espace rural : communes n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine, ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Source : B. Leurquin (mai 2004). « Notes de lecture : *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie* (Rapport de l'INSEE, avec la participation de IFEN, INRA, SCEES, pour la DATAR – Juillet 2003) », 16 p.

Situation de l'emploi sur la commune de Clamecy

	2004
Actifs	1 847
Actifs occupés	33,3 %
Chômeurs	7,2 %
Inactifs	2 723
Retraités et pré-retraités	28,8 %
Elèves, étudiants et stagiaires	6,8 %
Autres inactifs	24,0 %
Nombres d'emplois	2 980



Source : <http://www.annuaire-mairie.fr/statistique-clamecy-58.html>

DOCUMENT 5

Exemples d'activités de loisirs praticables à Clamecy

MODELISME M. Daniel MILLIERE 17 rue de la Forêt 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 24 40 97 ----- ATELIER TRICOT Secours catholique 12 rue du Président Wilson 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 27 04 18 ----- BALADES A VELO M. François DUQUE Tél. : 03 86 27 10 93 ----- JARDIN AQUATIQUE Piscine de Clamecy Boulevard Misset 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 27 22 01 ----- BEBES NAGEURS Piscine de Clamecy Boulevard Misset 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 27 22 01 -----	MUSIQUE ET DANSE Ecole de musique et de danse de Haute Nièvre 30 rue Jean Jaurès 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 27 09 88 ----- ARTS PLASTIQUES Ass. Culture et Loisirs MLAC - Ferme Blanche 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 27 06 31 ----- POTERIE Ass. Culture et Loisirs MLAC - Ferme Blanche 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 27 06 31 ----- ATELIER CUISINE Espace social des Vaux d'Yonne Château Vauvert 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 24 44 19 ATELIER MOSAÏQUE Espace social des Vaux d'Yonne Château Vauvert 58500 CLAMECY Tél. : 03 86 24 44 19 -----
R.A.M. DE CLAMECY Route de Beaugy 58500 Clamecy	

Source : Site internet du territoire de la Communauté de Communes des Vaux d'Yonne

DOCUMENT 6

Restauration scolaire de Clamecy, Année 2010/2011

Projet pédagogique

(Document créé pour les besoins de l'épreuve)

Introduction

La restauration scolaire, appelée parfois cantine, est un des secteurs de la restauration collective. La restauration scolaire est une restauration collective à caractère social (mise en places d'actions d'animations ludiques, découvertes de différents produits culinaires, développement du partage et de l'entraide « vivre ensemble »)

Besoins des familles

La cantine remplit une fonction sociale importante et répond à différents besoins pour les parents : besoin de garde, besoin d'équilibre alimentaire, de sécurité, mais aussi besoin d'éducation par le vecteur des loisirs collectifs.

Les modes de vie actuels ont une influence sur les comportements alimentaires des familles : diminution du temps consacré aux repas, déstructuration des prises alimentaires, grignotage, plateaux repas devant la télévision ou l'ordinateur, éloignement des parents qui travaillent ayant des conséquences sur les habitudes alimentaires des enfants.

Cependant, les parents sont de plus en plus sensibles à l'équilibre alimentaire et à la qualité des produits consommés.

La restauration scolaire a donc pour double objectif d'éduquer à la santé les jeunes enfants et leur proposer des menus variés et équilibrés.

Besoins des enfants accueillis

L'éducation populaire est complémentaire à l'éducation scolaire et à l'éducation parentale que reçoivent les enfants. Elle éduque les êtres dans leur ensemble et considère que chacun apporte du bon à la collectivité, quelque soit son niveau scolaire.

L'accueil de loisirs est un lieu où chacun doit pouvoir apprendre, grandir dans un milieu qui le porte et le met en valeur. C'est un lieu d'échange, d'apprentissage et d'expression où tout le monde a sa place.

Le respect (de soi-même, des autres, du matériel), l'esprit critique, la solidarité, sont des notions que les enfants ont besoin d'acquérir à travers le ludique et les loisirs.

Une grille de menus équilibrés est établie en tenant compte des demandes possibles des enfants.

DOCUMENT 7

Aménagement du territoire : sauver les services publics de proximité

À l'heure où l'aménagement territorial des zones rurales est entré dans le débat, notamment à travers les Assises des territoires ruraux, la question de la survie des services publics de proximité se pose avec force. Comment garantir à tous les Français, en ville comme en pleine campagne, un égal accès aux services publics ? Pour ce faire, les élus ne manquent pas d'idées originales.

Développement des Maisons de services publics en zone rurale, lutte pour le maintien d'une petite école primaire, recours à des guichets administratifs virtuels, sauvegarde de La Poste : le maintien en zone rurale des services publics de proximité est une question d'égalité des citoyens dans l'accès aux services de l'État. Or, aujourd'hui, on observe en zone rurale un déficit dans certains domaines : la disparition de certaines postes, la fermeture d'écoles primaires, l'éloignement de certaines structures hospitalières, la fermeture des tribunaux de proximité. Au risque d'assister à leur disparition progressive...

La France compte 30 644 communes rurales, qui couvrent 82 % du territoire et regroupent seulement un quart de la population. Mais il faut noter que la population rurale ne cesse d'augmenter, notamment du fait de l'arrivée des urbains en zones rurales : « les rurbains ». Depuis 1999, on observe ainsi une croissance démographique non négligeable en zone rurale. Or, cette tendance n'a pas été accompagnée du développement des services publics dans ces zones.

Privilégier l'efficacité et préserver les finances publiques de l'État sont des priorités absolues, qu'il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause. Mais, parce que la vie des communes rurales françaises nécessite la présence de l'État et de ses services, les maires ruraux se mobilisent et font preuve d'inventivité pour y maintenir le service public.

Suppression d'un bureau de poste et difficultés d'accès à Internet ?

Nombre de communes ont mis en place un Point Internet multiservice : implantée au sein même de l'office du tourisme, ouvert toute l'année, cette agence postale couplée d'un point Internet bénéficie d'une amplitude horaire bien supérieure à celle de l'ancienne poste et offre donc un accès à Internet.

De même, les Maisons des services publics se sont multipliées sur l'ensemble du territoire : elles améliorent l'accueil des usagers en un lieu unique leur permettant l'accès, dans une certaine proximité, à des services émanant des collectivités locales, de l'État, d'organismes sociaux (Pôle emploi, CPAM), d'associations (permanences juridiques, aide à l'insertion), de bailleurs sociaux et, plus ponctuellement, de La Poste, d'EDF-GDF, de France Télécom, de la SNCF.

Source : <http://www.andl.fr/dossiers/chroniques-rurales/135-amenagement-du-territoire-sauver-les-services-publics-de-proximite>